



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E20032

VALABLE JUSQU'AU 13/11/2027

ÉDITÉ LE

17/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1997

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 27/08/2024

40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL

Siret : 410 868 947 00038

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 2105594

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA C30985 C1258001/00289284/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA C30985C 1258001/00289284/77

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : SOCIETE DE CHARPENTE COUVERTURE ET SECURITE

10 AVENUE JOSEPH CUGNOT

ZA CLARA

94420 LE PLESSIS-TREVEISE

Téléphone : 01 60 29 11 92

Fax :

Portable : 06 25 29 06 76

Site Internet : <http://www.sccs-charpente-couverture.fr>

E-mail : ebarbosa@sccs94.com

Responsabilité légale :

SEMBA (890 476 146) / BARBOSA DA ROCHA EDOUARD PRÉSIDENT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2302	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	14/11/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	14/11/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	14/11/2023
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	14/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	16/01/2024
o Fenêtres de toit	16/01/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/01/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	16/01/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	16/01/2024
o Isolation des combles perdus	16/01/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.